



vacances imposer aide moi s'il vous plait

Par frenchypaul, le 11/04/2021 à 17:11

Bonjour, je suis separé de la mère de mes enfants depuis 3 ans maintenant. je travaille dans le batiment et je me retrouve avec de vacancs imposé (mois d'aout) donc les grandes vacances et c'est comme ca tout les ans.

pendant les premieres 2 ans de notre seperation ca ne lui poser pas de probleme de me les laisser pendants mes 3 semaines de vacances . Du coup elle pretendre que 3 semaines est trop long pour ELLE mais pas pour les enfants!

elle insiste maintenat que je prendre mes enfants pendant 15 jours le mois de juilliet et 15 jours le mois d'aout et si je n'accepte pas ce qu'elle me propose je vais etre obliger de les prendres pendant tout le mois de juilliet et que je verrais mes enfants un an sur 2 pendant les grandes vacances! (moitié/moitié) c'est a dire 2021 juilliet 2022 aout.

malheureusement je ne peux pas prendre mes enfants pendants le mois de juilliet car j'ai des contraintes professionnel ! je dispose non plus un moyen de faire garder mes enfats car je n'ai pas de famille ici en France (je suis Britannique)

Meme pour ALSH ce n'est pas possible car j'embauche tot le matin 7 15 sur le lieu de mon travail donc impossible de les poser en centre aéré.

On a deja passer devant le JAF pour mettre en place la somme de le pension alimentaire que je lui verse tout les mois et c'est mentionné que parfois je ne peux pas prendre mes enfants à cause de contrainte professionnel et que elle etait d'accord que je prenne mes enfants pendant mes congés!

Cordialement